

Tribune de France Mobilité Biogaz : Nous avons investi dans les solutions BioGNV/GNV pour décarboner la mobilité lourde. Il faut continuer !

29 MAI 2024



L'OTRE a cosigné une tribune de France Mobilité Biogaz soulignant l'importance d'un mix énergétique et la nécessité de poursuivre l'investissement dans le BioGNV/GNV suite à l'accord du Parlement Européen du 10 avril dernier privilégiant l'électricité et l'hydrogène.

En confirmant le choix de mesurer ces émissions à l'échappement et non sur l'ensemble du cycle de vie des véhicules (ACV), le nouveau cadre semble exclure, à terme, les solutions biogaz et les biocarburants liquides. Pourtant, aussi contraignante et radicale soit-elle, la trajectoire proposée devra tôt ou tard se frotter à la réalité.

La stratégie d'électrification des véhicules légers en a d'ailleurs récemment fait les frais, la Cour des comptes européenne venant d'épingler le retard constaté, la dépendance aux importations et l'absence d'une vision à long terme pour les carburants alternatifs.

Des aménagements futurs en faveur du BioGNV

Les instances européennes le savent, le texte nécessitera sans doute des aménagements. En prévoyant des études d'ici 2025 et des clauses de revoyure fin 2027, le règlement laisse donc la porte entrouverte aux biocarburants et au biogaz.

Deux études doivent ainsi permettre, l'une, d'évaluer l'intérêt d'encourager leur utilisation, et l'autre, de considérer l'homologation de véhicules lourds fonctionnant exclusivement avec des carburants neutres en CO₂ dont le BioGNV. Quant aux clauses de revoyure, elles évalueront l'efficacité du règlement et son impact dans la trajectoire pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Ce sera l'occasion de faire valoir le facteur de correction du carbone, une méthode qui intègre la part effective de biocarburants dans une énergie et permet de corriger en conséquence le calcul des émissions de CO₂ des véhicules concernés. L'occasion aussi de dresser un état des lieux des contraintes propres aux collectivités ayant déjà massivement investi dans le biométhane pour accélérer leur décarbonation.

[Consulter la suite de la tribune de France Mobilité BioGaz](#)